

LE MAG #5

BOIS-GUILLAUME



ÉDUCATION :
UNE PRIORITÉ POUR LA MUNICIPALITÉ
Dossier spécial pages 4 & 5

Bimestriel d'informations municipales

JANVIER – FÉVRIER 2021



Cher.e.s Bois-Guillaurais.e.s,

Tout d'abord, j'espère que vous vous portez bien.

Dans cet édito, je souhaite vous parler des orientations budgétaires de la Ville qui ont été présentées au dernier conseil municipal. Ce débat est un moment important dans l'année, car il permet d'évoquer les projets à venir et la santé financière de la collectivité.

Nous avons travaillé pour que ces orientations dessinent les lignes d'un futur budget solidaire et volontaire.

Solidaire d'abord, car il nous faut répondre à l'urgence. Le soutien aux acteurs de notre Ville marqués par les conséquences de la crise sanitaire est une priorité. Je pense aux commerçants de proximité, et je veux souligner l'effort de plus de 50 000 euros qui sera engagé par la Ville en 2021 à travers le chèque senior. Je pense aussi aux plus fragiles, à nos familles, à nos aînés, et je souligne la hausse inédite de la subvention accordée à notre CCAS. Je pense enfin à nos associations, dont le travail est essentiel. Nous les accompagnerons, notamment à travers le fonds de soutien exceptionnel de 30 000€.

Ces orientations sont aussi volontaires, car il nous faut, en plus de répondre à l'urgence, préparer l'avenir. Dans ces orientations, nos engagements trouvent une traduction concrète. D'abord, avec les projets qui se poursuivent : la construction de la halle sportive, la construction de la maison de l'enfance qui s'enclencheront cette année, ou encore la poursuite du déploiement de la vidéo protection. Mais également avec les projets qui s'amorceront en 2021. Ceux liés à l'urbanisme d'abord, avec notamment l'aménagement de notre cœur de Ville. Les actions en faveur de la transition écologique d'autre part, avec entre autres la rénovation énergétique de nos bâtiments municipaux et l'installation d'une ferme maraîchère. Mais aussi, et surtout, la concrétisation de nos ambitions en faveur de l'éducation avec, par exemple, le renforcement important des activités dans le périscolaire, la végétalisation des cours d'écoles, le développement de projets autour de la parentalité, l'investissement nettement renforcé dans les équipements scolaires... L'éducation trouve naturellement un écho dans la culture, dans le sport, et de façon générale, dans la vie associative. En cela, nous améliorerons l'accessibilité de nos associations à travers le pass'activités (100 000 euros pour nos associations et nos jeunes), et nous aurons, je l'espère, le plaisir de vivre la première édition de la fête de la Ville en septembre prochain. Vivre ensemble, c'est aussi réfléchir et décider ensemble. Aussi, 2021 verra l'installation des conseils de quartiers et la création inédite d'un budget participatif (200 000 euros) qui permettra de financer des projets conçus par les citoyens eux-mêmes.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle découvre, je crois, l'horizon que nous voulons dessiner.

Le financement de ces projets se fera évidemment sans augmentation de la fiscalité. Mais aussi sans aucun recours à la dette. Une situation financière solide, qui nous permet d'envisager l'avenir avec ambition et sérénité.

Dans cette période éprouvante, je ne peux que nous encourager à garder le moral et la confiance dans l'avenir. Ces orientations témoignent qu'il devrait, à notre humble échelle du moins, être enthousiasmant.

Chaleureusement,

Théo Perez, maire

SOMMAIRE

P.2 ÉDITO

P.3 VIE MUNICIPALE

- Tirage au sort de la convention citoyenne
- Centre de vaccination

P.4 & 5 DOSSIER ÉDUCATION

- Terraléo
- Végétalisons les cours d'écoles
- Écolo-crèches
- Rue aux enfants, rue pour tous
- Pédibus
- Conseil Municipal des Jeunes

P.6 L'ACTU DANS MA VILLE

P.7 TRIBUNES LIBRES

P.8 AGENDA

VIE MUNICIPALE

Qui sont-ils ?



Lundi 1^{er} février a eu lieu le tirage au sort pour connaître les noms des habitants qui participeront à l'élaboration de la charte citoyenne sur l'urbanisme.

En présence d'un huissier de justice, 16 titulaires : 8 femmes et 8 hommes bois-guillaumais et âgés de plus 16 ans ont été choisis pour rédiger la future charte.

L'objectif de cette charte est clair : identifier et fixer les règles à suivre en matière d'aménagement urbain. Cette initiative a fortement séduit puisqu'au total ce sont plus de 160 personnes qui se sont portées volontaires. Les heureux élus tirés au sort seront formés par des architectes, des urbanistes et des paysagistes et ils pourront profiter de nombreuses réunions d'échanges afin de pouvoir rédiger collectivement la charte. Celle-ci définira les critères dans lesquels devront s'inscrire les porteurs de projets. Cette charte aura vocation à inciter les opérateurs immobiliers à réaliser en amont des dépôts de permis de construire des propositions avec davantage de cohérence et de qualité architecturales et environnementales.

Une belle aventure qui commence pour ces citoyen.n.e.s engagé.e.s !

Centre de vaccination

Bonne nouvelle pour les Bois-Guillaumais et les habitants du plateau nord, la commune de Bois-Guillaume souhaitant s'engager et contribuer à la stratégie de vaccination, elle s'est portée volontaire et a été choisie pour accueillir un centre de vaccination. Depuis le mercredi 20 janvier, les premiers vaccins ont pu être inoculés dans la salle Damamme au 1530 rue de la Haie complètement transformée pour accueillir les équipes médicales du CHU de Rouen. D'abord ouvert toute la semaine, le centre est maintenant accessible uniquement les mardis et jeudis le matin (de 8h45 à 13h15) et sur rendez-vous pour que les soignants se concentrent sur les rappels des premiers vaccinés.

La ville remercie tous les agents qui ont œuvré, dans un délai très court, à la mise en place du centre mis à disposition du CHU.

Qui peut se faire vacciner pour le moment, et comment ?

Uniquement les personnes concernées par la première phase de vaccination, et **sur rendez-vous** :

- tout le personnel soignant de plus de 50 ans
- les personnes de 75 ans et plus
- les personnes présentant des pathologies dites à haut risque, peu importe leur âge, et sur présentation d'un certificat médical

Ces personnes sont invitées à prendre rendez-vous soit par internet (www.sante.fr), soit par téléphone (02 79 46 11 56).

Nous vous rappelons que ni la mairie, ni le personnel soignant n'ont la main sur les prises de rendez-vous.

EN BREF

Bienvenue

La cérémonie des nouveaux arrivants est reportée à une date ultérieure qui vous sera très prochainement communiquée.

Nouveau look

Bois-Guillaume continue son relooking. Première étape : il arrive désormais directement chez vous tous les deux mois. Un nouveau format et un nouveau design pour votre support papier sont à l'étude. La ville vous en dit davantage dans les prochains numéros. Restez connectés...

Jazz in mars

En raison du contexte sanitaire, la ville de Bois-Guillaume a souhaité annuler l'édition 2021 du festival Jazz in mars. De nouvelles manifestations qui s'adapteront aux restrictions de la Covid-19 s'inviteront dans vos agendas.

Gage de qualité pour le service d'aide à domicile

Bravo au CCAS de Bois-Guillaume qui a été récompensé pour son respect des caractéristiques de certifications essentielles à la norme Afnor ! Son service d'aide à domicile a été reconnu pour sa transparence budgétaire et la qualité de son accompagnement.

2400

C'est le nombre de chèques de 10€ distribués par la ville de Bois-Guillaume et son CCAS. Franc succès pour l'opération Chèques seniors !

Solidarité & cuisine

L'association Europe échanges vous propose un livre de recettes venues de tous les pays du jumelage. Commandez le vôtre ! Les bénéfices seront reversés à Tikaré.

L'ÉDUCATION AU CŒUR DES ENJEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Avec 322 élèves de maternelles et 620 élèves en élémentaire répartis dans 7 écoles, la municipalité s'investit dans l'éducation des plus jeunes.



Théo Perez, maire de Bois-Guillaume, Mélanie Vauchel adjointe à l'éducation, Peggy Cheval et Anne Le Bail des services jeunesse et éducation en visite dans les écoles de la commune

Sensibilisons nos enfants au zéro déchet

En cohérence avec la démarche de labellisation Cit'Ergie, la ville a décidé de mettre en place un projet de collecte et de valorisation des biodéchets produits par les restaurants scolaires. Les objectifs sont de contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire, d'optimiser le tri des ordures ménagères mais aussi de valoriser les déchets des cantines scolaires pour produire une énergie renouvelable. Pour ce faire, la commune a fait appel à **Terraléo**, une jeune entreprise Normande, pour l'aider dans la mise en place du projet.

Élus et agents accompagnés de Terraléo se sont rendus dans les sept restaurants scolaires. Ces visites ont permis de rencontrer les agents de restauration et d'étudier la faisabilité du projet pour chaque site ce qui permettra la mise en place du tri et des collectes d'ici quelques semaines.

Concrètement, les biodéchets seront collectés une voire deux fois par semaine dans toutes les écoles de la ville, puis amenés vers une plateforme de méthanisation pour être valorisés en énergie renouvelable : le biogaz.

Terraléo accompagnera le déploiement de la démarche dans les restaurants jusqu'au démarrage des collectes. Du matériel sera livré et des activités à l'intention des enfants, animateurs et agents de restauration seront organisées.

Cette action permettra également d'avoir une meilleure connaissance des déchets produits au sein des restaurants scolaires. Il s'agira en outre de réaliser des actions pédagogiques à destination de nos jeunes pour les sensibiliser aux vertus du tri et de la réduction de nos déchets.

Végétalisons les cours d'écoles

Le maire Théo Perez accompagné de Mélanie Vauchel, adjointe à l'éducation, s'est rendu dans l'école maternelle Georges Pompidou pour un atelier avec les enfants, un moment partagé pour parler du projet de végétalisation des cours d'écoles. Accompagné du CAUE (un paysagiste, une architecte) et du directeur de l'école, les élèves ont pu imaginer la cour de leurs rêves : potagers, arbres, fleurs, poules, parcours en bois... Autant d'idées dont la ville pourra s'inspirer pour l'aménagement végétalisé de la cour de cette première école avant que les autres ne soient concernées à leur tour.

Répondre aux conséquences du réchauffement climatique, développer des activités pédagogiques pour sensibiliser les plus jeunes citoyens sont les premiers enjeux de ce nouveau projet.



Écolo-crèche Liberty

Les 4 crèches de Bois-Guillaume décrochent le label.



Il s'agit du premier label, nationalement reconnu, de développement durable dédié à la petite enfance. Il est porté par l'association Label vie, qui valorise les pratiques écoresponsables permettant d'aider les crèches à améliorer leur efficacité concernant le bâtiment, les déchets, les activités proposées aux enfants, l'alimentation ou encore l'entretien des locaux. L'objectif est de réduire l'impact des crèches sur l'environnement tout en améliorant la qualité de vie des enfants et des équipes.

De nombreuses stratégies ont été mises en place pour répondre aux exigences du label.

Pour ce qui concerne l'alimentation des enfants, par exemple, avec une diététicienne et des équipes formées, les menus sont composés avec des produits frais issus de l'agriculture biologique et/ou de productions locales. La cuisine est entièrement préparée sur place. D'autre part, les crèches s'engagent dans la réduction des déchets en diminuant l'utilisation de vaisselles en plastique au profit de solutions réutilisables ou en proposant des jouets fabriqués à partir de matériaux de récupération. Tant d'engagements qui ont permis aux crèches Liberty après trois années de travail d'obtenir une belle reconnaissance pour les démarches engagées.

Une rue pour les enfants

Le projet qui a dû être reporté à cause de la crise sanitaire propose de réserver temporairement des rues ou des places aux enfants pour qu'ils puissent s'exprimer, ne rien faire, jouer gratuitement, en toute sécurité.

Une « rue aux enfants, rue pour tous » est une rue citoyenne qui s'appuie sur l'implication de tous les acteurs, enfants, jeunes et adultes du quartier. Cette démarche propose de nouvelles pratiques de l'espace public, permettant le partage, la rencontre entre toutes et tous autour de la participation au projet, le débat, le jeu, l'expérimentation d'aménagements possibles. Il s'agit de faciliter le partage de l'espace public mais aussi sa réappropriation par les jeunes et plus globalement par les citoyens : création de zones de circulation apaisée pour inciter aux déplacements à pied ou à vélo, végétalisation des espaces publics, installation de mobiliers de jeux éphémères ou durables... La rue aux enfants offre un cadre privilégié et stimulant pour une reconquête de l'espace public par les habitants de tous les âges!

Transport doux vers l'école

Au quotidien, la ville souhaite mettre en place un Pédibus. L'idée est de favoriser un mode de transport en commun familial conçu sur la base d'un dispositif de ramassage scolaire pédestre. Chaque jour, un cortège d'enfants se rend à l'école en suivant un trajet précis balisé par une signalétique adaptée et matérialisant les arrêts du Pédibus. Des parents volontaires accompagnent à pied des enfants le matin, selon un chemin défini, depuis leur domicile jusqu'à l'école. A tour de rôle, ces parents encadrent le groupe, direction le terminus : l'école!

Ce projet novateur mené par les élus et les services devrait connaître une phase d'expérimentation d'ici la fin de l'année scolaire sur l'école des Portes de la Forêt et sur celle des Clairières et se développera sur toutes les autres l'année scolaire prochaine si l'expérience est concluante.

Pour cette première expérimentation, une réunion publique sera prochainement organisée.

Conseil Municipal des Jeunes

Ça y est, la démocratie a parlé et les résultats sont tombés! Les jeunes élus se retrouveront le samedi 13 mars pour élire le maire, ses adjoints et ses conseillers puis pour commencer à penser les actions de demain. Ces jeunes seront élus pour un mandat de 2 ans, de 2021 à 2023.



Margaux Vanthournout, adjointe chargée de la participation citoyenne, et Soukeyna Willier, conseillère municipale, ont mené des interventions dans les établissements élémentaires afin de présenter aux enfants le rôle d'un jeune élu et pour leur expliquer le fonctionnement du CMJ.

Cette élection a remporté un véritable succès puisque plus de 50 candidatures ont été reçues : un record! Cet engouement montre bien l'envie grandissante de la jeunesse de comprendre et de participer à la vie de la cité.

Etre élu du CMJ, c'est avant tout apprendre la démocratie, construire ensemble des projets à l'attention des Bois-Guillaumais et représenter la jeunesse Bois-Guillaumaise. Les actions votées par les jeunes en conseil municipal couvriront un panel de grandes thématiques telles que : la solidarité, la citoyenneté, l'écologie, l'engagement et le droit d'expression. Répartis par commissions, les jeunes pourront mettre en œuvre différentes actions (culture, sport, développement durable...) et suivre leur progression. Pour cette nouvelle mandature, les élus auront également la possibilité de s'exprimer avec leurs enseignants dans leur classe afin de promouvoir les actions qu'ils portent.

Ils seront accompagnés et soutenus par les élus mais aussi par Peter Feron, animateur du CMJ et directeur périscolaire.

Nouvelles associations

La commune de Bois-Guillaume est heureuse d'élargir son tissu associatif et d'accueillir deux nouvelles associations sur son territoire.

Fin 2020, une nouvelle association s'est installée à Bois-Guillaume : **Team Run Normand**. Elle ouvrira ses inscriptions en septembre 2021. Elle a pour but dans un premier temps de développer la pratique de l'athlétisme autour de la course à pied. Et pourquoi pas dans un second temps élargir son champ d'action à toutes les disciplines d'athlétisme.

Le **Kendo** est un art martial pratiqué autrefois au Japon par les samouraïs et qui tire ses racines de l'escrime au sabre. Regrettant l'absence de cette discipline alentour, un groupe d'amis a décidé de se former et de monter son association. La ville de Bois-Guillaume a donc proposé de leur mettre à disposition une salle afin qu'ils y créent un dojo qui sera installé au 1^{er} septembre 2021.

Rapportez vos bouchons !

BOUCHONS 276 est une association Normande qui existe depuis avril 2003. Elle est composée de 150 bénévoles et a pour but d'attribuer des aides financières aux personnes en situation de handicap pour financer des aménagements et du matériel spécifique. En 2021, ce sont déjà 25 tonnes de bouchons qui ont été collectées, 42150 € d'aides versées pour l'année 2020 et 43 bénéficiaires pour l'année 2020. La ville de Bois-Guillaume se joint à cette action de solidarité et a décidé de commander auprès de l'ESAT d'Yvetot, un centre d'aides par le travail pour des personnes handicapées, un conteneur à bouchons qui sera installé à l'accueil de la mairie. Ainsi, salariés et habitants pourront participer à la collecte des bouchons et des couvercles en plastique au profit de l'association.

1000 € pour 1000 jeunes

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) proposé par la Métropole Rouen Normandie concerne les jeunes de 18 à 24 ans, qui rencontrent des difficultés à s'insérer dans la vie professionnelle.

La Métropole s'appuie sur les organismes de la Mission Locale pour une plus grande réactivité dans l'aide à apporter aux jeunes. Ces derniers pourront demander un accompagnement à la recherche d'emploi, une entrée en stage, une aide à la mobilité, à la formation, au logement et à la santé ou encore une aide de première nécessité.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la métropole www.metropole-rouen-normandie.fr/aide-aux-jeunes-soutien-aux-stages-obligatoires-dans-le-cadre-d'une-formation-initiale ou faites votre demande par e-mail 1000euros1000jeunes@ml-rouen.asso.fr



Où vont vos jouets ?

L'accueil périscolaire des Portes de la Forêt a réalisé une collecte de jouets en faveur du Secours Populaire.

Durant une semaine, des jeux et des jouets pour la période des fêtes ont été récoltés dans le but de créer un élan de solidarité. Tous les enfants ont pu participer en offrant une seconde vie aux jouets dont ils ne se servaient plus et, ainsi, ils ont pu faire plaisir à d'autres enfants. Suite à l'engouement suscité, la ville de Bois-Guillaume souhaite reconduire cette démarche durant l'année scolaire.

Partenariat particulier



L'accueil périscolaire des Portes de la Forêt a décidé de pérenniser un projet de correspondance intergénérationnelle entre les enfants fréquentant l'établissement et les résidents de La Boiseraie. Celui-ci ayant été une réussite durant les vacances d'été, nous prévoyons maintenant de le faire perdurer sur toute l'année scolaire avec des enfants volontaires. Le but est de réaliser un échange épistolaire et d'effectuer diverses activités encourageant le lien intergénérationnel.

Chers Bois-Guillaumaises et Bois-Guilloumais,

Les orientations budgétaires présentées en janvier nous ont permis de constater avec satisfaction que deux projets initiés et même bien engagés, sous la précédente mandature, allaient être poursuivis :

On retrouve tout d'abord la Maison de l'Enfance délocalisée en situation provisoire depuis plusieurs années alors que les anciens locaux étaient devenus exigus. La nouvelle situation Rue de la Haie à proximité de l'école Codet permettra les échanges entre le périscolaire et le scolaire. L'aspect architectural du bâtiment a été étudié avec soin pour la fonctionnalité des usages mais aussi pour le respect des nouvelles normes environnementales.

Même satisfaction avec la halle sportive située aux Portes de la Forêt qui viendra conforter la place du sport au bénéfice des écoles et des associations qui manquent cruellement de créneaux. La structure en bois soulignée par un mur végétalisé est prévue pour s'intégrer parfaitement dans son environnement.

Contents de cette poursuite de dossier, il nous reste tout de même une légère inquiétude. En effet en nouveau projet qu'elle souhaite mettre en œuvre, la municipalité ne nous propose que la végétalisation des cours d'école. Intéressant mais nous estimons que Bois-Guillaume mérite beaucoup plus d'ambition, nous aurons l'occasion d'en parler.

Nous n'en avons pas fini avec la situation sanitaire, alors continuez de prendre soin de vous !

Groupe « Marie Guguin Bois-Guillaume et Vous »
contact@marieguguin.fr

Chère Bois-Guillaumaise, cher Bois-Guilloumais,

Sous la menace de l'état, notre commune s'est engagée en 2017 à construire 835 logements sociaux sur 3 périodes triennales. L'objectif fixé pour la première période n'a pas été atteint. Nous venons donc d'échapper de justesse à la sanction qui chargerait le préfet d'organiser lui-même ces nouvelles constructions. Sans parler des pénalités pouvant atteindre 800.000 € par an.

Lors d'une réunion à trois entre M. Pérez, Mme Guguin et moi-même, nous avons constaté une très large identité de vues sur la situation et les orientations pour demain. Mais au dernier conseil municipal, les postures politiciennes ont repris le dessus au détriment d'une « union sacrée devant le danger ».

Ces postures sont un jeu de rôles surjoués et un mensonge que l'on vous fait, elles vous cachent le danger et contribuent à l'aggraver. Ressaisissons-nous !

Par notre union, inscrivons dans le temps long une véritable ambition pour des logements sociaux de qualité, bien intégrés et novateurs. Montrons à l'État qui nous juge que nous ne nous dérobons pas mais que nous sommes exigeants sur les projets pour que demain la mixité sociale soit une réussite de Bois-Guillaume.

Les futures propositions de la convention citoyenne sur l'urbanisme pourraient trouver chez les bailleurs sociaux des interlocuteurs plus faciles à convaincre que nos assemblées de copropriétaires.

Faisons preuve d'imagination et copions aussi ce qui fonctionne ailleurs. Notre époque fourmille d'expériences réussies, étonnantes et réjouissantes sur le sujet. Bois-Guillaume les mérite toutes !

Groupe « L'audace d'agir enfin pour Bois-Guillaume »
Philippe Couvreur

OURS

Directeur de la publication **Théo Perez**
Conception et rédaction
Service communication Maëva Nogueira

Tirage – **7200 exemplaires**
Dépôt légal – **en cours**
Crédit photos – **Ville de Bois-Guillaume**
Impression – **Sodimpal**

Ville de Bois-Guillaume
Hôtel de Ville
31, place de la Libération, 76 230 Bois-Guillaume
02 35 12 24 40 – www.ville-bois-guillaume.fr



@villeboisguillaume



@bg76230



@mairieboisguillaume



@villeboisguillaume



AGENDA

ÉVÈNEMENT

21.04

RUE AUX ENFANTS
PLACE DES ÉRABLES

VIÉ MUNICIPALE

22.04

CONSEIL MUNICIPAL
ESPACE GUILLAUME LE CONQUÉRANT

EXPOSITION

22 AU 30.05

MÉTROPOL'ART
ESPACE GUILLAUME LE CONQUÉRANT

THÉÂTRE

7.07

LES FOURBERIES DE SCAPIN
Festival commedia dell'arte
ESPLANADE L'HÔTEL DE VILLE

ÉVÈNEMENT

4.09

FÊTE DE LA VILLE
ESPLANADE DE L'HÔTEL DE VILLE

CONCERT

11.09

ORCHESTRE DE L'OPÉRA DE ROUEN NORMANDIE
ESPACE GUILLAUME LE CONQUÉRANT

EXPOSITION

28.10 AU 4.11

NOM'ART, MONET, CÉZANNE ET VAN GOGH
ESPACE GUILLAUME LE CONQUÉRANT